



Actualisations



**Programme
2018**

Tout le Droit des Affaires en 14 séances

Chers Professionnels du Droit des affaires,

Notre Institut vous présente sa nouvelle formule d'Actualisations pour l'année 2018.

*Comme tous les ans, **nos meilleurs spécialistes du droit des affaires** vous proposent, **matière par matière** (droit fiscal, droit des sociétés, droit des contrats d'affaires, distribution, procédures collectives, baux commerciaux), un tour d'horizon sur **l'essentiel de ce qu'il vous faut retenir de l'année écoulée.***

*A l'Institut, nous sommes très attachés à ces rendez-vous mensuels qui sont l'occasion d'un **échange interactif** avec vous, sur la base des documents de formation qui vont être remis. Au-delà de l'acquisition de connaissances solides et précises sur **un contenu qui répond à vos besoins professionnels quotidiens**, c'est aussi un lieu d'échanges entre tous nos participants et l'occasion d'**élargir son réseau de connaissances professionnelles.***

Cette année, nous vous proposons une offre de formation plus variée : des demi-journées d'actualisation, des lunchs d'actualisation ainsi que des ateliers pratiques. Découvrez ces nouvelles propositions en consultant cette brochure !

*Nous serons très heureux de vous recevoir très prochainement dans le cadre particulièrement agréable de la **Faculté de Droit**, où le meilleur accueil vous sera réservé,*

Très cordialement,

David Bosco, Directeur de l'IDA

Toujours à jour

Les Actualisations de l'IDA sont spécialement conçues pour tous les professionnels du droit des affaires : avocats*, juristes d'entreprises, experts comptables, mandataires judiciaires, notaires...

Premier Institut français de droit des affaires, l'IDA forme les professionnels depuis plus de 40 ans. Son expertise est reconnue aux niveaux national et international.

Les séances d'Actualisation sont proposées sous différents formats :

1) des après-midis complètes de formation sur les grandes matières du droit des affaires (fiscalité, droit des sociétés, droit commercial, droit des contrats...)

2) des lunchs d'actualisation sur des thématiques contemporaines du droit des affaires (propriété intellectuelle, droit de la distribution, droit international...)

3) des Ateliers pratiques, organisés en binôme, autour d'un avocat spécialisé et d'un universitaire de l'IDA.

Une plaquette, qu'il est aussi possible d'acquérir seule, vous sera remise. Elle contient tous les textes et arrêts incontournables du thème abordé.

Vous serez accueilli à l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence. Les participants pourront se garer sur le site de la Faculté. Un café, des rafraichissements et viennoiseries seront à votre disposition pour les après-midi de formation, et un déjeuner sera servi pour les lunchs d'actualisation et les Ateliers pratiques.

* Les Actualisations de l'IDA sont validées au titre de l'obligation de formation continue des avocats

Calendrier des séances

Jeudi 12 avril 2018 (12h-14h30)

« Atelier pratique »

Rupture brutale des relations d'affaires

Vendredi 27 avril 2018 (14h-18h)

Droit des contrats (1)

Vendredi 18 mai 2018 (12h-14h30)

« Lunch d'actualisation »

Droit du commerce international

Jeudi 24 mai 2018 (12h-14h30)

« Atelier pratique »

Pratique des cessions de titres de sociétés de capitaux et de personnes

Vendredi 01 juin 2018 (14h-18h)

Droit des Sociétés

Lundi 11 juin 2018 (12h-14h30)

« Lunch d'actualisation »

Droit de la distribution

Vendredi 29 juin 2018 (14h-18h)

Droit social

Vendredi 6 juillet 2018 (14h-18h)

Droit fiscal – Procédure fiscale

Vendredi 14 septembre (14h-18h)

Droit des procédures collectives

Vendredi 28 septembre 2018 (14h-18h)

Droit commercial (Baux commerciaux, fonds de commerce, le commerçant)

Jeudi 04 octobre 2018 (12h-14h30)

« Atelier pratique »

Pratiques restrictives de concurrence

Vendredi 12 Octobre 2018 (12h-14h30)

« Lunch d'actualisation »

Propriété intellectuelle et numérique

Vendredi 16 novembre 2018 (12h-14h30)

« Lunch d'actualisation »

Les établissements de crédit et le droit des entreprises en difficulté

Vendredi 14 Décembre 2018 (14h-18h)

Droit des contrats (2)

RUPTURE BRUTALE DES RELATIONS D'AFFAIRES

ATELIER PRATIQUE

INFOS PRATIQUES



Judi
12 Avril



12h00 > 14h30



SALLE
GÉRARD CAS

ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence

RÉSUMÉ

Cet atelier pratique invite ses participants à échanger sur une des notions les plus sollicitées dans le contentieux des affaires : la rupture brutale de relations commerciales établies. Quel est le champ d'application exact de l'article L. 422-6 I 5° du code de commerce, par-delà même les relations strictement commerciales ? Comment appréhender concrètement la notion de relation établie ? Que doit-on entendre par rupture ? Quels sont les critères pertinents pour apprécier la durée d'un préavis raisonnable ? Et surtout, de quelle marge de manœuvre les parties jouissent-elles pour aménager, par anticipation, les difficultés liées à l'application ce texte. Telles sont, parmi d'autres, les questions auxquelles s'efforceront de répondre les animateurs de cet atelier (Me Nicolas Dujon D'Astros, Avocats associé du Cabinet Drujon d'Astros-Baldo et Associés et Claude-Albéric Maetz, Directeur-adjoint de l'IDA), le tout à la lumière des dernières décisions rendues dans cette matière éminemment jurisprudentielle.

VOS INTERVENANTS



Nicolas DRUJON D'ASTROS, Avocat Associé, Cabinet Drujon-d'Astros Baldo et Associés Aix-en-Provence.



Claude-Albéric MAETZ, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille (Centre de droit économique, EA 4224), où il dispense notamment des cours de droit des obligations, de droit de la propriété intellectuelle et de droit de la distribution, après avoir enseigné pendant plusieurs années à Sciences-Po Paris. Il est spécialiste des questions relatives à la protection et à l'exploitation des actifs incorporels des entreprises. Il est par ailleurs co-directeur du DESU Droit de la distribution et directeur-adjoint de l'Institut de droit des affaires.

DROIT DES CONTRATS (1)

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
27 Avril**



14h00 > 18h00



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Le droit des contrats connaît ces derniers temps de fortes turbulences. Alors que les premiers effets de l'ordonnance du 10 février 2016 se font sentir, une nouvelle perturbation se fait jour à l'occasion de la ratification de celle-ci par les parlementaires. La session d'actualité permettra d'aborder ces bouleversements, relatifs à la formation comme à l'exécution du contrat. Un tour d'horizon de la jurisprudence française rendue en 2018 en matière de droit des contrats sera aussi proposé.

VOTRE INTERVENANT



Louis THIBIERGE, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à l'Université Aix-Marseille, Louis Thibierge est également avocat au barreau de Paris. Il est spécialisé en droit des obligations, et plus généralement dans le droit des affaires, internes et internationales.

DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

LUNCH D'ACTUALISATION

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
18 Mai**



12h00 > 14h30



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Cette formation retracera l'actualité du droit du commerce international des douze derniers mois écoulés. Il sera spécialement question des points suivants :

- Contrats internationaux
- Droit international des sociétés
- Faillites internationales, notamment application du droit européen.
- Contentieux du commerce international devant les juridictions françaises.
- Arbitrage international et médiation.

VOS INTERVENANTS



Marie-Eve Pancrazi, Agrégée des Facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille. Elle codirige le Master « Droit des affaires internationales » et dirige le Diplôme de Juriste Conseil en Entreprise (DJCE). Elle enseigne, publie et dirige des recherches en droit des affaires internationales, droit des affaires et droit des contrats.



Denis MOURALIS, Agrégé des facultés de droit et professeur à Aix Marseille Université, est membre de l'Institut de droit des affaires et du Centre de droit économique. Il est spécialisé en droit de l'arbitrage, résolution des différends économiques et droit du commerce international. Il enseigne, publie et dirige des recherches dans ces disciplines, en France et à l'étranger. Il est agréé comme arbitre auprès de plusieurs centres d'arbitrage français et étrangers et participe régulièrement à des arbitrages internationaux, en tant qu'arbitre ou conseil. Il est membre, notamment, de l'ICC Institute of World Business Law (Chambre de commerce internationale), du Comité français de l'arbitrage, de la Dutch Arbitration Association.



Jean-Brice TAP, Maître de conférences à l'université d'Aix Marseille, est membre de l'Institut de droit des affaires et du Centre de droit économique. Il est l'auteur d'une thèse de doctorat intitulée la « La localisation des sociétés », publiée en 2017. Spécialisé en droit des sociétés et en droit du commerce international, il enseigne et publie régulièrement dans ces disciplines. Il est également Membre de l'association Droit et commerce.

PRATIQUE DES CESSIONS DE TITRES DE SOCIÉTÉS DE CAPITAUX ET DE PERSONNES

ATELIER PRATIQUE

INFOS PRATIQUES



**Jeudi
24 Mai**



12h00 > 14h30



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

- Le nouveau mécanisme de taxation issu de la Loi de finances 2018 : flat-tax et persistance de l'ancien dispositif.
- La cession de titres de sociétés de personnes (société civile et société professionnelle).
- Les mécanismes de sursis et de reports d'imposition : apport-cession, opérations de restructuration, fusion, cession et apport partiel d'actif.

VOTRE INTERVENANT



Lionel WELLER, Avocat Associé Aix-en-Provence, co-fondateur d'AXTEN.



Olivier NEGRIN, agrégé des facultés de droit (droit public), est professeur à l'Université d'Aix-Marseille (Centre d'Etudes Fiscales et Financières, EA 981) où il dirige le Master 2 de Droit et Fiscalité de l'entreprise. Ces enseignements principaux concernent le Droit fiscal des affaires, la Fiscalité patrimoniale et la Procédure fiscale contentieuse.

DROIT DES SOCIÉTÉS

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
01 Juin**



14h00 > 18h00



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

La séance de formation couvrira le second semestre 2017 et le premier semestre 2018 en droit des sociétés. Au plan législatif, il s'agira d'aborder la question des bénéficiaires effectifs, la loi de vigilance des sociétés mères, ainsi que les textes portant simplification du droit des sociétés (ordonnances du 4 mai, 7 juillet, 12 juillet 2017 et décrets du 25 avril et 18 juillet 2017). Sur le terrain jurisprudentiel, elle sera l'occasion de faire le point sur les principaux arrêts en droit commun et droit spécial des sociétés. Enfin, sous l'angle plus prospectif (ou non selon l'adoption des textes...), les projets de loi de ratification de l'ordonnance du 10 février 2016 et Le Maire (P.A.C.T.E) seront évoqués.

VOS INTERVENANTS



Isabelle GROSSI, est Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, elle codirige le Master 2 Professionnel Ingénierie des sociétés de la faculté de droit d'Aix-Marseille et est directrice adjointe de l'Institut de Droit des Affaires. Membre du Centre de Droit Economique (EA 4224) de la Faculté de droit d'Aix-Marseille, elle dirige des thèses en droit des sociétés, droit des baux et droit de la responsabilité civile professionnelle des avocats. Elle est par ailleurs coauteur de l'ouvrage de Droit commercial, Droit interne et aspects de droit international publié aux éditions Lextenso. Enfin, elle assure en droit des sociétés et en droit commercial des formations principalement destinées aux professionnels et se spécialise dans la responsabilité civile professionnelle des avocats.



Didier PORACCHIA, est agrégé des facultés de droit (droit privé). Il est professeur à l'Université de Paris I après l'avoir été à l'Université d'Aix-Marseille. Ancien directeur de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit d'Aix-Marseille, il fut directeur du master professionnel d'ingénierie des sociétés de la Faculté de droit d'Aix-Marseille. Il tient par ailleurs la chronique de droit des sociétés dans la revue Droit et Patrimoine et une chronique en private equity dans la Revue trimestrielle de droit financier. Il est également conseiller éditorial de la Revue Actes pratiques et Ingénierie sociétaire. Consultant.

DROIT DE LA DISTRIBUTION

LUNCH D'ACTUALISATION

INFOS PRATIQUES



Lundi
11 Juin



12h00 > 14h30



SALLE
GÉRARD CAS

ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence

RÉSUMÉ

Cette séance d'actualisation portera sur l'actualité des contrats de distribution tels la franchise, la concession, la distribution sélective, la commission-affiliation ou encore l'agence commerciale. Elle permettra également de faire le point sur l'impact de la réforme du droit des contrats dans cette matière. Les intervenants traiteront également de l'actualité du droit de la concurrence, en particulier du droit des pratiques restrictives (rupture brutale de relations commerciales établies, déséquilibre significatif...), sans oublier les dernières décisions notables en matière de concurrence déloyale et de parasitisme.

VOS INTERVENANTS



Claude-Albéric MAETZ, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille (Centre de droit économique, EA 4224), où il dispense notamment des cours de droit des obligations, de droit de la propriété intellectuelle et de droit de la distribution, après avoir enseigné pendant plusieurs années à Sciences-Po Paris. Il est spécialiste des questions relatives à la protection et à l'exploitation des actifs incorporels des entreprises. Il est par ailleurs co-directeur du DESU Droit de la distribution et directeur-adjoint de l'Institut de droit des affaires.



David BOSCO, est agrégé des facultés de droit (droit privé). Il est professeur à l'Université d'Aix-Marseille (Centre de droit économique, EA 4224) où il enseigne le droit européen des affaires, le droit de la concurrence et le droit des contrats. Directeur de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit d'Aix-Marseille.

DROIT SOCIAL

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
29 Juin**



14h00 > 18h00



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Cette actualisation du droit du travail portera à titre principal sur les innovations des ordonnances «Macron» du 22 septembre 2017 (Barèmes de l'indemnisation du licenciement sans cause réelle et sérieuse, motivation du licenciement, droit de la négociation collective, référendum, comité social et économique, etc...). La formation comprendra un exposé des principales décisions de la Cour de cassation rendue en 2017.

VOS INTERVENANTS



Franck PETIT, professeur à Aix-Marseille Université et membre du Centre de Droit social (EA 901), où il dirige les actions de recherche orientées sur le thème «Normativité, liberté, justiciabilité». Spécialiste en droit social, il est l'auteur de près de 25 ouvrages et de plus de 300 articles scientifiques. Ancien doyen de faculté, il co-dirige le Master II Droit des relations du travail.



Alexis BUGADA, est Professeur à l'université d'Aix-Marseille, spécialiste en droit social (droit du travail et droit de la protection sociale). Il est directeur du Centre de droit social (EA 901), Directeur de l'Ecole doctorale Sciences juridiques et politiques (ED 67), Vice Doyen en charge de la Recherche à la Faculté de droit et de science politique, membre élu du CS d'Aix-Marseille Université et co-responsable du Master 2 Pro DRT et du Master Recherche Droit social (Aix).



Nicole LAFFUE, a exercé au sein du Cabinet J. Barthélémy et Associés de 1985 à 2006 en qualité d'avocat associé. Elle a ensuite ouvert son propre cabinet et exerce depuis lors auprès du Barreau de Marseille en tant que spécialiste en droit du travail et en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale. Elle dispense des formations en droit social pour ses clients et également à l'association régionale PACA des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes ainsi qu'au sein de l'Association des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes de Corse.

DROIT FISCAL

PROCÉDURE FISCALE

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
6 Juillet**



14h00 > 18h00



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Le thème est une revue commentée de la jurisprudence fiscale marquante publiée (CE, C.Cass et C.Constit.) sur un an, i.e. depuis la dernière session d'actualisation, en juillet 2016, en matière d'IR, d'IS (et régimes spéciaux : fusions, intégration fiscale, report des déficits, CIR...), de TVA (interne et communautaire), de droits d'enregistrement (droits de mutation à titre onéreux et à titre gratuit, ISF), de taxes diverses, le cas échéant (p.ex. Taxe sur les Salaires), de procédures fiscales et de contentieux. Les participants sont invités à poser des questions ou à exprimer leur opinion après chaque décision commentée.

VOS INTERVENANTS



Jean-Christophe DUCHON-DORIS, est président du Tribunal administratif de Toulon (après avoir été président de chambre à la Cour administrative d'appel de Marseille). Professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille, il y enseigne le droit fiscal.



Philippe DI CESARE, est docteur en droit, diplômé d'expertise-comptable, avocat spécialiste en droit fiscal depuis 1992. Ancien professeur associé à la faculté de Droit d'Aix-Marseille, il est également membre de l'IACF (Institut des Avocats Conseils Fiscaux).

DROIT DES PROCÉDURES COLLECTIVES

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
14 Septembre**



14h00 > 18h00



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Cette séance de formation sera consacrée à une actualisation jurisprudentielle et législative du droit des entreprises en difficulté. Seront passées en revue les principales décisions rendues et modifications adoptées depuis septembre 2017. La formation sera l'occasion d'aborder tant les procédures préventives que les procédures collectives et les sanctions applicables au dirigeant fautif ou au banquier dispensateur de crédit. Les thèmes classiques du champ d'application des procédures, des nullités de la période suspecte, des règles gouvernant la période d'observation (sort des créanciers, salariés, contrats, baux commerciaux, cautions), des plans de sauvegarde, de redressement ou de cession ainsi que de la cession des actifs du débiteur en liquidation seront développés et approfondis en fonction de l'actualité.

VOS INTERVENANTS



Adeline CERATI-GAUTHIER, est maître de conférences HDR à Aix-Marseille Université et membre du Centre de droit économique (EA 4224). Elle est l'auteur d'articles et chroniques en droit des entreprises en difficulté, droit des sociétés et droit des baux commerciaux.



Bastien BRIGNON, est Maître de conférences HDR à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Centre de droit économique (EA 4224) et du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille. Ses domaines d'expertise sont le droit des sociétés, le droit des entreprises en difficulté, le fonds de commerce et les baux commerciaux, et le droit du sport. Directeur du Master professionnel Ingénierie des Sociétés et directeur du Diplôme d'Etude Supérieure d'Université Droit et Pratique des affaires.

DROIT COMMERCIAL

Baux commerciaux, fonds de commerce, le commerçant

INFOS PRATIQUES



Vendredi
30 Mars



14h00 > 18h00



SALLE
GÉRARD CAS

ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence

RÉSUMÉ

Cette séance de formation couvrira la période du second semestre 2017 et du premier trimestre 2018 en droit commercial. Elle sera l'occasion de faire le point sur les modifications textuelles relatives aux solidarités fiscales, et les précautions à prendre à cet égard, ainsi que sur les principaux arrêts relatifs au bail commercial et au fonds de commerce. Plus particulièrement, seront analysés les arrêts de principe concernant le droit d'option et la dénégation du statut et les conditions de validité de la mise en oeuvre d'une clause résolutoire, de même que les arrêts tout autant utiles portant, notamment, sur le bail dérogatoire, la fixation du prix du bail renouvelé, la notion de locaux monovalents, la vente du fonds de commerce sous condition suspensive d'un nouveau bail et le droit de l'acquéreur à une indemnité d'éviction. Bien évidemment, la conciliation du droit commercial et du droit des procédures collectives sera également envisagée.

VOS INTERVENANTS



Isabelle GROSSI, est Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, elle codirige le Master 2 Professionnel Ingénierie des sociétés de la faculté de droit d'Aix-Marseille et est directrice adjointe de l'Institut de Droit des Affaires. Membre du Centre de Droit Economique (EA 4224) de la Faculté de droit d'Aix-Marseille, elle dirige des thèses en droit des sociétés, droit des baux et droit de la responsabilité civile professionnelle des avocats. Elle est par ailleurs coauteur de l'ouvrage de Droit commercial, Droit interne et aspects de droit international publié aux éditions Lextenso. Enfin, elle assure en droit des sociétés et en droit commercial des formations principalement destinées aux professionnels et se spécialise dans la responsabilité civile professionnelle des avocats.



Bastien BRIGNON, est Maître de conférences HDR à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Centre de droit économique (EA4224) et du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille. Ses domaines d'expertise sont le droit des sociétés, le droit des entreprises en difficulté, le fonds de commerce et les baux commerciaux, et le droit du sport. Directeur du Master professionnel Ingénierie des Sociétés et directeur du Diplôme d'Etude Supérieure d'Université Droit et Pratique des affaires.

PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE

ATELIER PRATIQUE

INFOS PRATIQUES



**Jeudi
04 Octobre**



12h00 > 14h30



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Conditions de vente et délais de paiement : quels sont les pièges à éviter en matière de réglementation des pratiques restrictives de concurrence ? Cet atelier pratique propose un tour d'horizon des principales difficultés que la réglementation du Code de commerce pose aux entreprises. L'Atelier sera animé par Me Daria Sauer, Associée du Cabinet BBLM, Marseille, spécialiste reconnue du droit de la distribution et par le Pr. David Bosco, Directeur de l'IDA, qui ouvre en 2018 un Master Distribution Concurrence.

VOTRE INTERVENANT



DARIA SAUER, Avocat associé Cabinet BBLM et Associés Marseille.



David BOSCO, est agrégé des facultés de droit (droit privé). Il est professeur à l'Université d'Aix-Marseille (Centre de droit économique, EA 4224) où il enseigne le droit européen des affaires, le droit de la concurrence et le droit des contrats. Directeur de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit d'Aix-Marseille.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET NUMÉRIQUE

LUNCH D'ACTUALISATION

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
12 Octobre**



12h00 > 14h30



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

La formation aura pour objet de mettre à jour les connaissances de participants sur l'actualité du droit d'auteur, du droit de la propriété industrielle (droit des marques, droit des dessins et modèles, droit des brevets) et du droit du numérique. Un accent particulier sera mis sur les implications de l'entrée en vigueur du règlement général sur les données personnelles et sur l'actualité européenne du paquet numérique. La formation s'adresse aux praticiens du droit qui ont déjà une pratique ou un intérêt pour les questions traitées.

VOTRE INTERVENANT



Valérie-Laure BENABOU, est professeur de droit à l'Université d'Aix-Marseille. Elle y dirige le master 2 Propriété Intellectuelle et Nouvelles technologies. Spécialisée dans les questions de droit de la propriété intellectuelle, tout particulièrement à l'échelle européenne et dans le droit du numérique, elle occupe depuis dix ans la fonction de personne qualifiée au sein du Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique.

LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

LUNCH D'ACTUALISATION

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
16 Novembre**



12h00 > 14h30



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Le droit des entreprises en difficulté et des procédures collectives provoque de spectaculaires remises en cause des règles et principes gouvernant le droit des obligations qui constitue le fondement central du droit bancaire. De même, le droit des procédures collectives exerce un impact considérable sur les procédures de recouvrement des créances bancaires et sur les mesures d'exécution. L'objet de l'intervention consiste à présenter et analyser l'actualité juridique qui s'articule sur ces problématiques qui mettent les banques à l'épreuve du droit des entreprises en difficulté.

VOTRE INTERVENANT



Gilles MATHIEU, est Maître de conférences à Aix-Marseille Université. Il est aussi avocat à la Cour d'appel d'Aix en Provence, associé au cabinet Mathieu-Dabot-Bonfils dont l'activité principale porte sur le droit des affaires, le droit bancaire, le droit civil et le droit pénal des affaires. Maître MATHIEU est aussi lauréat de l'ordre des avocats à la Cour d'appel d'Aix en Provence.

DROIT DES CONTRATS (2)

INFOS PRATIQUES



**Vendredi
14 Décembre**



14h00 > 18h00



**SALLE
GÉRARD CAS**

**ESPACE CASSIN
3 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence**

RÉSUMÉ

Cette séance d'actualisation présentera les dernières évolutions du droit des contrats, en lien avec la réforme opérée par l'Ordonnance du 10 février 2016, compte tenu des derniers développements législatifs. La séance sera aussi l'occasion d'évoquer les principales décisions rendues par la Cour de cassation en matière de droit des contrats (négociation et conclusion du contrat, appréciation de sa validité, effets des conventions, remèdes à l'inexécution, régime général des obligations).

VOTRE INTERVENANT



Louis THIBIERGE, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à l'Université Aix-Marseille, Louis Thibierge est également avocat au barreau de Paris. Il est spécialisé en droit des obligations, et plus généralement dans le droit des affaires, internes et internationales.

Tarifs

Tarifs

1. Tarifs des séances de 4h :

1 séance	120€
3 séances	320 €
6 séances	500 €

2. Tarifs des séances de 2h :

1 séance	100 €
3 séances	270 €
7 séances	560 €

3. Accès aux documents :

La plaquette seule	50 €
--------------------	------

4. Tarifs particuliers :

- 20 % pour les adhérents AFJE et ACE
- 50% pour les anciens de l'IDA (moins de 2 ans)

Inscriptions

BULLETIN D'INSCRIPTION
à renvoyer à :

IDA
3 avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 01

M.*

Fonction*

Adresse*
.....
.....
.....

Code Postal

Ville

Téléphone*

Fax

Courriel*

*informations obligatoires

Pour toute question, contacter Sylvie Roux
04 42 17 29 44 - sylvie.roux@univ-amu.fr



INSTITUT DE DROIT DES AFFAIRES
D'AIX - MARSEILLE